



Syndicat local Pénitentiaire **FORCE OUVRIÈRE Justice** -MA
BOURGES

Dysfonctionnements dans le dialogue social et traitement des situations RQTH

Nous constatons que la Direction ne répond pas aux sollicitations adressées par **le syndicat FO Justice**, pourtant formulées dans l'intérêt du personnel. Cette absence de réponse nuit au dialogue social et à la bonne prise en compte des problématiques rencontrées par les agents.

Par ailleurs, nous relevons une situation particulièrement préoccupante concernant un agent reconnu RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), pour lequel aucune assistance ni accompagnement adapté ne semblent être mis en œuvre, malgré les obligations légales en la matière.

Nous attirons également l'attention sur le fait qu'une secrétaire de direction ou un membre du service RH se permet d'apporter des réponses aux agents (« pas de budget ») sans avoir pris connaissance des procédures réglementaires applicables, ce qui génère des informations inexactes et crée une confusion préjudiciable au personnel.

Nous demandons :

- Une réponse formelle aux courriers et mails adressés par **FO Justice**,
- La mise en place d'un accompagnement conforme pour les agents reconnus RQTH,
- Le respect strict des procédures réglementaires par l'ensemble des interlocuteurs RH et Direction.

Dans l'intérêt du personnel, nous restons disponibles pour un échange constructif.

Fo Justice rappelle que pour un agent rqth avec notification administrative, la prise en charge s'effectue via le DRHAS et le FIPHFP.

Fo justice s'engage à aller jusqu'au bout de son action si la direction ne veut pas nous entendre.

Le délégué national référent handicap se déplacera sur place pour rencontrer la direction et pour rappel des règles

Le bureau local - Le : 20 Février 2026